

La lettre d'Information des Français de l'Étranger

La lettre du département des Relations Internationales
et de la Coordination de la Cnav | JANVIER/FÉVRIER 2010 |

● Où trouver de l'information sur la retraite ?

L'Assurance Retraite, qui gère la retraite de base des salariés du régime général de la Sécurité sociale française, met à votre disposition différents outils pour trouver toute l'information nécessaire sur votre retraite, vos droits et les démarches à accomplir.

Un département à l'écoute des assurés de l'étranger

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) gère la branche retraite du régime général de la Sécurité sociale française. C'est le régime de retraite de base des salariés du commerce, de l'industrie et des services.

Au sein de la Cnav, le département des relations internationales et de la coordination (Drico) est chargé notamment du suivi des relations avec les assurés de l'étranger et de la coordination de l'ensemble des activités internationales de la branche. Il assure l'interface entre la branche et les caisses de retraite étrangères.

Les conseillers de l'AFE (Assemblée des Français de l'étranger) et de la CFE (Caisse des Français de l'étranger) interviennent régulièrement par mail, courrier ou téléphone directement auprès du département des relations internationales et de la coordination. Celui-ci répond aux courriers

des Français de l'étranger et participe à l'organisation de journées internationales d'information sur la retraite plusieurs fois par an.

Une lettre d'information retraite dédiée aux Français à l'étranger

La Lettre d'information des Français de l'étranger, publiée cinq fois par an, vous renseigne sur la législation retraite et les démarches particulières à accomplir pour obtenir votre retraite du régime général de la Sécurité sociale française. Cette lettre est diffusée via vos ambassades, consulats et conseillers de l'AFE et de la CFE.

Nouveauté

Désormais, vous pouvez vous abonner à la Lettre des Français de l'étranger, sur notre site www.lassuranceretraite.fr, rubrique « Travailler en France et à l'étranger ».

Un site internet lassuranceretraite.fr

Une rubrique « Travailler en France et à l'étranger » étoffée pour mieux répondre à vos attentes

Cette rubrique est spécialement réservée aux assurés qui ont travaillé en France et à l'étranger. Vous pouvez ainsi obtenir des informations sur :

- les statuts du salarié à l'étranger ;
- vos droits et démarches ;
- votre relevé de carrière ;
- le calcul de votre future retraite.

Une liste de liens utiles vous est également proposée et vous avez la possibilité de télécharger tous nos guides d'information sur la retraite de base du régime général de la Sécurité sociale française.

Un accès simple à des services personnalisés et gratuits

L'Assurance Retraite met à votre disposition une palette de services gratuits. Performants et faciles d'accès, ces services en ligne sont personnalisés et sécurisés.

Vous pouvez notamment :

- visualiser votre relevé de carrière et demander sa régularisation si nécessaire ;
- simuler le montant de vos futures retraites grâce à [M@rel](#) ;
- chiffrer un versement pour la retraite ;
- demander une estimation du montant de votre future retraite à partir de 54 ans.

Des journées internationales d'information sur la retraite

Les journées internationales d'information retraite (Jiir) sont destinées aux assurés ayant travaillé dans un pays étranger et cotisé auprès du régime général français. L'objectif est de vous informer de manière globale sur votre retraite française et sur votre retraite du pays dans lequel vous avez travaillé.

Vous êtes reçu sur rendez-vous par un conseiller retraite, à qui vous pouvez alors poser toutes

les questions sur les démarches à entreprendre pour votre retraite, la constitution de votre dossier, les éléments de votre carrière, etc.

L'originalité de ces journées réside en la présence de la branche retraite française et de l'organisme du pays concerné (d'autres organismes français ou étrangers peuvent être présents), vous offrant ainsi une information complète sur votre carrière transnationale.

Les Jiir peuvent se dérouler en France ou à l'étranger, des conseillers de la branche retraite se déplaçant dans les régions françaises ou dans le pays accueillant. Par exemple, la Cnav organise conjointement avec la Deutsche Rentenversicherung Bund, à Paris, des journées franco-allemandes trois fois an. Ainsi, pour chacune des sessions, cinq conseillers allemands et un interprète se déplacent pour recevoir et conseiller les assurés.

Quelques dates en 2010

● Les Jiir maroco-françaises

- **du 18 au 22 janvier**, à Ouarzazate, au Maroc en collaboration avec la Cram Sud-Est, la Caisse nationale de sécurité sociale du Maroc, le Régime social des indépendants, le régime des Mines, le groupe Médéric et la Cnav.



● Les Jiir franco-allemandes

- **du 26 au 28 janvier**, à Bordeaux en collaboration avec la Cram Aquitaine, la Deutsche Rentenversicherung Bund (Berlin) et la Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz,
- **13 au 15 avril**, à Paris en collaboration avec la Cnav, la Deutsche Rentenversicherung Bund (Berlin) et la Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz,
- **du 29 au 30 juin**, en région Paca avec la Cram Sud-Est, la Deutsche Rentenversicherung Bund (Berlin) et la Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz,
- **du 28 au 30 septembre**, à Paris en collaboration avec la Cnav, la Deutsche Rentenversicherung Bund (Berlin) et la Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz,
- **du 26 au 27 octobre**, à Toulouse en collaboration avec la Cram Midi-Pyrénées, la Deutsche Rentenversicherung Bund (Berlin) et la Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz,



La Lettre d'Information des Français de l'Étranger

- **du 30 novembre au 2 décembre**, à Paris en collaboration avec la Cnav, la Deutsche Rentenversicherung Bund (Berlin) et la Deutsche Rentenversicherung Rheinland-Pfalz.
- **Les Jiir franco-espagnoles**
- **du 17 au 22 mai 2010**, à Malaga (Espagne) en collaboration avec l'Institut national de sécurité sociale espagnol, la Cram Aquitaine, la MSA, le RSI et les régimes complémentaires,
- **du 14 au 15 décembre 2010**, à Pau en collaboration avec l'Institut national de sécurité sociale espagnol et la Cram Aquitaine.



Pour plus d'informations : www.lassuranceretraite.fr

Cnav - Information des Français de l'étranger
75951 Paris cedex 19

Guides (disponibles sur notre site) :

- « Français de l'étranger, votre retraite de la Sécurité sociale » ;
- « Carrière en France et à l'étranger, la retraite de la Sécurité sociale ».